

CONDITIONS GENERALES DE VENTE S.A.R.L DIAR

1. Application des conditions générales. Sauf stipulation contraire, les présentes conditions générales (« Conditions Générales ») régissent toutes les commandes des plateaux repas effectuées entre S.A.R.L DIAR et le Client et prévalent sur toutes autres conditions générales, notamment sur des conditions générales antérieures ainsi que sur les éventuelles conditions générales d'achat du Client. Le Client déclare avoir parfaite connaissance des Conditions Générales et les accepte sans réserve. Toutes informations et toutes photographies contenues dans nos catalogues ou figurant sur un autre support ne sont données qu'à titre indicatif, n'ont aucune valeur contractuelle et pourront être modifiées à tout moment.

2. Commandes, modifications et annulations de commandes. Toute commande, modification ou annulation doit être confirmée par télécopie, au numéro indiqué sur notre brochure commerciale, au plus tard la veille de la livraison avant 17 H.

Les commandes passées pour une livraison le jour même (du lundi au vendredi), doivent être confirmées par télécopie avant 11h30, et ne pourront être annulées. Toute commande annulée par le client, en dehors des conditions ci-dessus, entraîne la facturation par notre société d'une indemnité forfaitaire égale à 100% du montant de la commande. Les produits alimentaires et boissons proposés par S.A.R.L DIAR sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks et la rupture des stocks de S.A.R.L DIAR ne peut en aucun cas engager la responsabilité de celle-ci. Ainsi, dans l'hypothèse où S.A.R.L DIAR ne pourrait pas livrer les produits alimentaires ou boissons commandés, S.A.R.L DIAR, après l'en avoir informé, livrera au Client un produit similaire en nature et au moins équivalent en valeur, sauf contre-indication expresse du Client

3. Livraison. Le client peut choisir de se faire livrer dans les zones de livraison desservies par S.A.R.L DIAR. Toute livraison dans une zone différente, devra faire l'objet d'une demande auprès de S.A.R.L DIAR. La livraison est effectuée par la remise directe au client des repas, à l'adresse et à l'heure indiquées sur le bon de commande. Les repas de bureau seront remis au client contre signature du bon de livraison, mentionnant l'heure de cette livraison. Le client devra s'assurer de la conformité de la livraison avec sa commande. Toute réclamation devra, pour être prise en compte, intervenir au moment de la livraison et être mentionnée sur le bon de livraison.

4. Prix. Sauf stipulation contraire et sous réserve de ce qui est indiqué au paragraphe ci-dessous, les prix applicables à la commande sont ceux en vigueur à la date d'émission de la commande. Les tarifs mentionnés et le millésime des vins peuvent varier en raison d'événements exceptionnels indépendants de la volonté de S.A.R.L DIAR. Les prix sont indiqués « hors taxes » (HT) et « toutes taxes comprises » (TTC), lesdites taxes étant à la charge exclusive du Client. Ces prix s'entendent livraison non comprise.

5. Modalités de paiement. Le paiement du prix TTC de la commande est dû comme suit :

Un règlement par carte bancaire, ou à réception de la livraison, du prix TTC de la commande pour toute première commande. Un règlement du prix TTC de la commande est dû à réception de facture, pour toutes les commandes non citées ci-dessus. Sauf stipulation contraire, toute facture émise par S.A.R.L DIAR est payable par chèque libellé à l'ordre de S.A.R.L DIAR. A défaut de paiement des sommes dues par le Client à leur date d'exigibilité, S.A.R.L DIAR pourra, de plein droit, sans formalités, ni mise en demeure préalable et sans préjudice de ses autres droits et/ou actions appliquer des pénalités de retard au taux égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal auquel s'ajouteront les frais inhérents à ce retard.

6. Force majeure. En cas de retard de plus d'une heure sur l'horaire de livraison prévu sur le bon de commande, le coût de la livraison sera supporté par S.A.R.L DIAR, sauf si ce retard est dû à un cas de force majeure ou pour toute autre cause, quelle qu'elle soit, indépendante de la volonté de S.A.R.L DIAR, notamment, en cas d'informations erronées données par le Client.

7. Clause de réserve de propriété. Conformément à l'article L. 621-122 alinéa 2 du Code de Commerce, S.A.R.L DIAR conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts et accessoires. Tant que le prix TTC de la commande n'aura pas été intégralement payé, le Client devra individualiser les biens vendus non périssables et ne pas les mélanger avec d'autres marchandises de même nature provenant d'autres fournisseurs. Sauf stipulation contraire, le Client ne peut revendre, transformer, donner une garantie, gager lesdits biens, ou en faire tout autre usage qui serait de nature à porter atteinte au droit de propriété de S.A.R.L DIAR.

8. Reprise. Par mesure d'hygiène, aucun produit alimentaire ne pourra être repris ni échangé.

9. Responsabilité et garantie. S.A.R.L DIAR ne pourra en aucun cas être tenue responsable du non-respect des conditions de conservation des produits alimentaires qui auront été indiqués au Client par S.A.R.L DIAR, étant d'ores et déjà entendu que les produits alimentaires devront être consommés dans les 3 heures à compter de leur livraison.

10. Protection des données. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations nominatives qui le concernent qu'il peut exercer en adressant un courrier à S.A.R.L DIAR à l'adresse figurant sur le bon de commande.

11. Divisibilité. Dans l'hypothèse où l'une des clauses énoncées dans les Conditions Générales ou une partie de ces clauses serait nulle ou inopposable au Client, seule cette clause ou partie de cette clause devra alors être considérée comme nulle ou inopposable, sans que cela n'affecte la validité et l'applicabilité de toutes les autres parties des Conditions Générales.

12. Loi applicable et tribunaux compétents. Les Conditions Générales sont soumises au droit français. Toutes contestations ou différends relatifs aux présentes Conditions Générales et/ou à toutes ventes faites ou prestations fournies par S.A.R.L DIAR au Client relèvent de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Marseille.

Zones géographiques et tarifs de livraison

, de 10h00 à 21h00 à Marseille et sa région

Livraison offerte pour toutes commandes supérieur à 10 coffrets repas. Dimanche et jours fériés majoration de 15%.

ZONE 1- Livraison offerte : Allauch, Plan de Cuques.

ZONE 2- Livraison à 5,68 € HT (6,00 € TTC) : du 11^{ème} au 16^{ème} arrondissement, La Penne sur Huveaune.

ZONE 3- Livraison à 8,53 € HT (9,00 € TTC) : du 1^{er} au 10^{ème} arrondissement.

Au-delà de la zone 3-Devis sur mesure.